

**METADONNEES**

**Intitulé exact :** *Immigration and Naturalization Service v. Chadha*, 463 U.S. 919 (1983)

**Alias :** N/A

**Thème :** Séparation des pouvoirs

**Mots-clés :** Vêto législatif ; Article I ; clause de présentation

---

**Résumé des faits :**

L'*Immigration and Nationality Act* de 1965 prévoit que l'*Immigration and Naturalization Service* peut suspendre l'expulsion de tout étranger ayant résidé plus de sept ans sur le sol des États-Unis lorsque le Procureur général des États-Unis (*US Attorney General*) considère que cette expulsion fait face à des « obstacles extrêmes » (« *extreme hardship* »), sous réserve du pouvoir de veto accordé à l'une et l'autre des chambres du Congrès.

Un étudiant né de parents indiens au Kenya et considéré citoyen britannique est visé par une mesure d'expulsion, suspendue sur le fondement de l'*Immigration and Nationality Act* compte tenu de sa situation (il est *de facto* apatride, ayant perdu sa nationalité britannique faute de lien avec le Royaume-Uni et ne s'étant vu reconnaître ni la citoyenneté kenyane (puisque ses parents sont indiens) ni la citoyenneté indienne (puisque'il est né au Kenya). La Chambre des Représentants exerce cependant son droit de veto à l'encontre de cette décision de suspension.

L'étudiant conteste la constitutionnalité de ce pouvoir de veto.

**Question(s) de droit :**

La Chambre des Représentants peut-elle exercer seule un droit de veto sur une décision administrative ?

**Solution(s) :**

À la majorité de ses membres (7-2), la Cour Suprême considère qu'en application du principe de bicamérisme et de la clause de présentation (*Presentment clause*, fixant la procédure applicable aux lois fédérales), ni la Chambre des Représentants ni le Sénat ne peuvent, seuls, exercer de pouvoir de veto.

**Principe(s) dégagé(s) :**

Cette décision affirme le caractère exclusif des dispositions constitutionnelles applicables à la procédure parlementaire : toutes les fois où le Congrès agit dans le champ législatif (c'est-à-dire intervient pour modifier les droits et obligations des individus d'une manière qui aurait



justifié le vote d'une *private law*), il doit agir conformément la clause de présentation et au principe de bicamérisme.

\*\*\*

### Citation(s) importante(s) :

- Burger (majorité) : « *We see therefore that the Framers were acutely conscious that the bicameral requirement and the Presentment Clauses would serve essential constitutional functions. The President's participation in the legislative process was to protect the Executive Branch from Congress and to protect the whole people from improvident laws. The division of the Congress into two distinctive bodies assures that the legislative power would be exercised only after opportunity for full study and debate in separate settings. The President's unilateral veto power, in turn, was limited by the power of two-thirds of both Houses of Congress to overrule a veto, thereby precluding final arbitrary action of one person. (...) It emerges clearly that the prescription for legislative action in Art. I, §§ 1, 7, represents the Framers' decision that the legislative power of the Federal Government be exercised in accord with a single, finely wrought and exhaustively considered, procedure.* » [p. 951]<sup>1</sup>.
- Burger (majorité) : « *Examination of the action taken here by one House (...) reveals that it was essentially legislative in purpose and effect. (...) The House took action that had the purpose and effect of altering the legal rights, duties, and relations of persons, including the Attorney General, Executive Branch officials and Chadha, all outside the Legislative Branch. (...) The legislative character of the one-House veto in these cases is confirmed by the character of the congressional action it supplants. (...) Without the challenged provision (...), this could have been achieved, if at all, only by legislation requiring deportation.* » [pp. 953-954]<sup>2</sup>.
- Burger (majorité) : « *Finally, we see that, when the Framers intended to authorize either House of Congress to act alone and outside of its prescribed bicameral legislative role, they narrowly and precisely defined the procedure for such action. (...) Clearly, when the Draftsmen sought to confer special powers on one House, independent of the other House, or of the President, they did so in explicit, unambiguous terms* » [p. 955]<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> « Nous voyons donc que les Pères Fondateurs étaient bien conscients que le principe du bicamérisme et la clause de présentation auraient un rôle constitutionnel fondamental. La participation du Président à la procédure parlementaire protège le pouvoir exécutif du Congrès et protège le peuple entier de lois mal avisées. La division du Congrès en deux chambres distinctes assure que le pouvoir législatif n'est exercé qu'après des débats et des analyses menées de manière séparée. Le pouvoir de veto unilatéral du Président, quant à lui, est limité par la possibilité faite aux deux tiers des deux chambres de l'écarter, et fait ainsi obstacle à l'exercice d'un pouvoir arbitraire définitif par une seule personne. (...) Il en ressort clairement que la procédure imposée par l'Article I, paragraphe 1, point 7 (NOTE DE TRADUCTION : il s'agit de la clause de présentation) incarne la décision des Pères Fondateurs d'imposer que le pouvoir législatif du gouvernement fédéral soit exercé dans le reste d'une unique procédure conçue de manière précise et exclusive. »

<sup>2</sup> « L'analyse de la décision prise par une des chambres (...) indique qu'elle est de nature législative tant par son but que par ses effets. (...) La décision de la Chambre a pour objectif et pour effet d'affecter les droits, devoirs légaux ainsi que les relations entre plusieurs individus, ce qui inclut l'Avocat Général, les autorités du pouvoir exécutif et Chadha, tous situés en dehors du pouvoir législatif. (...) La nature législative de ce veto exercé par une seule chambre est confirmée par le type de texte qu'il remplace. (...) Sans les dispositions litigieuses, (...) ce résultat n'aurait pu être atteint qu'au travers d'une loi imposant l'expulsion de l'individu. »

<sup>3</sup> « Finalement, nous constatons qu'à chaque fois les Pères Fondateurs avaient l'intention d'autoriser l'une des chambres du Congrès à agir seule et en dehors de leur rôle législatif bicaméral, ils ont mis en place une procédure précise et restrictive. (...) Lorsque les Pères Fondateurs ont entendu confier des pouvoirs spécifiques à l'une des chambres qu'elle devrait exercer sans le concours de l'autre chambre ou du Président, ils l'ont fait en des termes explicites et non ambigus. »



### Postérité :

- Cette décision n'a mis fin qu'aux interventions d'une seule chambre du Congrès dans le champ du pouvoir exécutif ; les possibilités d'intervention du Congrès dans son ensemble n'ont pas été remise en cause (voir, par exemple, la possibilité pour le Congrès d'adopter une résolution conjointe pour mettre fin à un état d'urgence déclaré par le Président sur le fondement du *National Emergencies Act* de 1976).

\*\*\*

### Références extérieures :

- [ELLIOTT, E. Donald, « \*INS v Chadha\* : the Administrative Constitution, the Constitution, and the Legislative Veto », \*The Supreme Court Review\*, 1983, pp. 124-176.](#)
- [JUILLARD, Patrick, « À propos d'un arrêt de la Cour Suprême : mort du veto législatif aux États-Unis », \*Pouvoirs\*, n° 29, 1984, pp. 75-88.](#)
- [ZOLLER, Élisabeth, « La séparation des pouvoirs », in \*Les grands arrêts de la Cour Suprême des États-Unis\*, Dalloz, 2010, pp. 515-540.](#)



© Chaire Droit public et politique comparés (copie, distribution et communication par tous moyens et sous tous formats, sous réserve de crédit et sans modification ; aucune utilisation commerciale autorisée)